

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 5 octobre 2016

à Beausobre, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2016.
2. Assermentation d'un Conseiller communal.
3. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal de l'ERM.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Nomination de la commission chargée de l'étude du postulat Aline Dupontet "Pour une certification equal-salary du personnel de la ville". (PSIG)
7. Rapports de commissions :
 - N° 20/6.16 Demande d'un crédit de CHF 231'000.00 pour l'équipement en eau potable et en gaz naturel du quartier "En Grassiaz", à Echichens, subside de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) non déduit;
 - N° 21/10.16 Réponse à la motion Antoine André et consorts "Pour une meilleure accessibilité et une plus grande transparence des débats politiques morgiens au travers du site internet de la ville" – Demande d'un crédit de CHF 41'000.00 pour assurer la retransmission des séances du Conseil communal;
 - N° 31/10.16 Arrêté d'imposition pour l'année 2017.
8. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
9. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Baptiste Müller

Tatyana Laffely Jaquet